



Zn attendant decision du juge !

Par **bilop**, le **23/10/2009** à **22:49**

ma femme demande le divorce à l'amiable , en attendant la decision du juge ,je voudrai prendre avec moi mon enfant pour les vacances ,elle s'oppose elle me dit que je n'ai aucun droit de le prendre alors que rien n'est fait
est ce que c'est vrai?
merci